



DURÉE

1 455 heures - 18 cours

HORAIRE

Jour - Temps plein
Présentiel

CAMPUS

Val-d'Or

L'attestation d'études collégiales *Éducatrice / Éducateur en services à l'enfance autochtone* vous permettra de faire la différence au sein d'organismes gouvernementaux et communautaires des domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- » Planifier et animer des activités éducatives visant au développement global et harmonieux de l'enfant
- » Créer un environnement sécuritaire
- » Répondre aux besoins de l'enfant au niveau des soins, de l'alimentation, de l'hygiène et du sommeil
- » Observer les enfants de façon à déceler des problèmes les limitant dans leur développement
- » Intervenir auprès des enfants ayant des besoins spéciaux dans le cadre de plans d'intervention élaborés par des professionnels
- » Collaborer avec les parents et leur offrir du soutien et de l'accompagnement
- » Collaborer avec l'équipe de travail et la direction du service

CLIENTÈLE VISÉE

- » Vous aimez interagir avec les enfants
- » Leur développement et leur bien-être vous tiennent à coeur
- » Vous aimez travailler en équipe

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- » Centre de la petite enfance
- » Centre d'aide préscolaire aux autochtones
- » Service de garde en milieu scolaire ou familial
- » Programme d'accompagnement et de soutien aux parents



CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou posséder une formation jugée suffisante et satisfaire à l'une des trois conditions suivantes :

- » À interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins 2 sessions consécutives ou une année scolaire;
- » Est visée par une entente conclue entre le collègue et un employeur ou bénéficiaire d'un programme gouvernemental;
- » À interrompu ses études à temps plein pendant une session et a poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.



LISTE DE COURS

- 322-FSA-03 Analyser la fonction de travail - 45 h
- 322-FSB-04 Appliquer des mesures de sécurité et premiers soins - 60 h
- 322-117-FE Assurer un suivi lié au développement global de l'enfant - 105 h
- 322-113-FE Appliquer des méthodes d'animation - 45 h
- 322-115-FE Réaliser des activités de transition et de routine - 75 h
- 322-FSF-07 Appliquer les valeurs autochtones privilégiées dans un centre de la petite enfance - 105 h
- 322-125-FE Établir une relation de soutien auprès de l'enfant - 75 h
- 322-FSX-04 Collaborer au sein d'une équipe de travail - 60 h
- 322-127-FE Détecter des enfants ayant des besoins spéciaux - 105 h
- 322-FSK-07 Réaliser des activités éducatives pour les poupons et les trottineurs - 105 h
- 322-FSL-07 Réaliser des activités éducatives pour les enfants d'âge préscolaire - 105 h
- 322-FSM-07 Réaliser des activités éducatives pour les enfants d'âge scolaire - 105 h
- 322-FSN-05 Établir une relation de soutien auprès des parents - 75 h
- 322-116-FE Opérer un service de garde en milieu familial - 90 h
- 322-FSQ-06 Mettre en oeuvre un plan d'intervention auprès d'enfants ayant des besoins spéciaux - 90 h
- 322-FSR-03 Évaluer la qualité des services - 45 h
- 322-FSS-03 Proposer des améliorations au fonctionnement d'un service à l'enfance - 45 h
- 322-FST-08 Dispenser des services à l'enfance - 120 h

ADMISSION INFORMEZ-VOUS

Sylvie Ouellet - sylvie.ouellet@cegepat.qc.ca